

**REFORME DE LA TARIFICATION ETABLISSEMENTS PERSONNES AGEES :
LE RAPPORT RICORDEAU OUVRE DES PERSPECTIVES**

M. RICORDEAU a rendu ce mercredi son rapport sur la mise en œuvre de la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées.

La qualité de ce rapport confirme l'analyse de l'AD-PA indiquant que nombre d'établissements voyaient leurs budgets baisser avec les dispositions de cette réforme.

L'AD-PA salue donc la proposition et l'annonce visant à neutraliser les effets négatifs de cette réforme sur les 2 années à venir.

Le rapport de M. RICORDEAU et les propositions qui y sont faites vont ainsi pour l'essentiel dans le bon sens, puisque au-delà de l'intérêt pour les structures et les personnes qu'elles accompagnent, ces 2 années ouvrent également la perspective d'un dialogue sur l'avenir du financement de l'aide aux personnes âgées tel que le Président de la République l'a récemment annoncé.

L'AD-PA reste néanmoins attentive aux mécanismes qui permettront de financer ces différentes mesures et au calendrier de leur mise en œuvre.

De la même manière, il sera indispensable que l'amélioration de la situation de l'aide à domicile, qui concerne près de la moitié des personnes âgées aujourd'hui, soit tout autant prise en considération.

Pour tout contact
P. CHAMPVERT
R. GIZOLME
Tel : 01.55.12.17.29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées